



COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

Le 13 février 2017, à vingt heures, le conseil municipal convoqué le 08 février 2017 s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de M. Daniel FAYARD, Maire.

Présents : M. Daniel FAYARD, Mme Sylvie LANAUD, M. Didier DULAC, M. Thierry MOËNE, M. Claude ANDREANI, Mme AOUDIA Marie-Claude, M. Frédérick BAGNARD, Mme VALETTE Élisabeth, M. Lilian CHANEL, M. Gérard CIMETIÈRE, M. Éric BROSSE, Mme GANDREY Sylviane. Mme Karine AVERLY

Absentes : Mme Emilie ROSIER Mme DELAHAYE Nadine

Membres en exercice : 15

Présents : 13

Votants : 13

1 -Objet : subventions aux associations 2017

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la commune doit - comme chaque année - fixer le montant des subventions versées aux associations ;

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal - à la majorité des membres présents - adopte les subventions suivantes, à savoir :

Tennis Club	40 €	GCB	200 €
Centre Léon-Bérard	200 €	Basket Club	360 €
UFBSJA	640 €	Comité local féminin	300 €
FNATH	50 €	DDEN	60 €

Les dépenses de fonctionnement seront imputées au compte 6574 du budget communal 2017.

2 -OBJET Nouveaux représentants à la COMMUNAUTE DE COMMUNES SAONE BEAUJOLAIS

Le conseil municipal à l'unanimité des présents désignent en qualité de délégués :

COMMISSION AGRICULTURE – VITICULTURE

Didier DULAC – Gérard CIMETIERE

COMMISSION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Lilian CHANEL – Emilie ROZIER – Daniel FAYARD

COMMISSION HABITAT – SIG

Eric BROSSE – Daniel FAYARD

TOURISME

Karine AVERLY – Emilie ROZIER

GESTION DECHETS – SPANC

Sylvie LANAUD – Frédéric BAGNARD – Claude ANDREANI

CULTURE

Sylvie LANAUD – Thierry MOENE

SPORT

Eric BROSSE – Elisabeth VALETTE

AFFAIRES SOCIALES

Sylvie LANAUD – Elisabeth

VOIRIE – EROSION

Gérard CIMETIEE – Didier DULAC – Claude ANDREANI

3 -PROJET D'ETUDE SUR LA CREATION D'UNE COMMUNE NOUVELLE

Les membres du conseil municipal à l'unanimité des présents demandent que le questionnaire
« accompagnement à la création d'une commune nouvelle » leur soit adressé pour étude et réponse.

4 -TARIFS SALLE COMMUNALE

Objet : Tarifs de location - salle communale

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal que la location de la salle communale située Place des Sablons fait l'objet de plusieurs paiements dont doivent s'acquitter les différents utilisateurs ; les tarifs suivants sont proposés.

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir discuté, le Conseil Municipal – à la majorité des membres présents

APPROUVE les nouveaux tarifs de location à savoir :

	SALLE COMPLÈTE	DEMI-SALLE
Particuliers habitant la commune	350,00 €	230,00 €
Particuliers hors commune	720 00 €	570,00 €
Associations	185,00 €	130,00 €
Caution (équivalent du montant de la location) : à préciser		

Cette recette de fonctionnement sera imputée au chapitre 752.

Objet tarifs de location « salle communale » - occupation hebdomadaire

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'une demande d'occupation hebdomadaire de la salle communale située Place des Sablons est parvenue en mairie, il y a lieu de délibérer sur le tarif proposé

Ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir discuté, le Conseil Municipal – à la majorité des membres présents

- DECIDE de louer par périodicité hebdomadaire la salle communale et autorise monsieur le Maire à signer une convention d'occupation
APPROUVE le nouveau tarif de location à savoir : 10 € de l'heure d'occupation

Cette recette de fonctionnement sera imputée au chapitre 752.

5 -Objet : Association TAP TIP TOP – budget prévisionnel 2017

Madame LANAUD informe les membres du Conseil municipal que le budget prévisionnel 2017 de l'association TAP TIP TOP doit être approuvé pour verser une avance de subvention avant le vote du budget communal ; la subvention demandée par TAP TIP TOP pour le fonctionnement du centre de loisir TAPAJOU (32 places) est de 11 630.88 € pour l'année 2017

Ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents -

AUTORISE pour 2017, le versement à l'association TAP TIP TOP d'une avance équivalente au maximum à 25 % du montant de l'année N-1 soit 2908 €.

6 – Autorisation d'établir des demandes de subventions pour le nouveau portail de l'école

Les membres du conseil municipal à l'unanimité des membres présents autorisent Monsieur le Maire à signer les demandes de subventions pour l'opération : « nouveau portail de l'école ».

Questions diverses

Centre social Mme LANAUD informe qu'un problème de maltraitance est survenu au centre social, le personnel communal n'est pas mis en cause

RESTAURANT SCOLAIRE : information sur l'avancement des travaux

Association les MORFALOUS : une nouvelle présidente a été élue

TERRAIN « PELOUX » un projet d'installation de serres BIO est à l'étude

DROIT DE PREEMPTION URBAIN Monsieur le MAIRE donne lecture des biens soumis au droit de préemption urbain : aucune préemption

PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS Etablissement d'un document unique sera établi

Elisabeth VALETTE a été désignée comme représentante auprès du conseil général (action aménagement des espaces verts)

Recensement au 1^{er} janvier 2017 974 habitants

ECLAIRAGE ROND POINT COMMANDERIE Suite à plusieurs accidents, la commission voirie doit travailler sur le dossier

NETTOYAGE DE PRINTEPS aura a lieu le dimanche 12 mars 2017 à partir de 9 heures

BULLETIN MUNICIPAL distribué semaine 07

Réunion achevée à 0 h 15